

# INFO SPPROC

Septembre 2022

## Mot du président

Le mois de septembre signifie retour des vacances pour la majorité d'entre nous. J'espère que vous avez pu en profiter au maximum et que vous êtes reposés pour reprendre vos travaux de recherche.

Pour les membres du CE, les prochains mois porteront entre autres sur la relève syndicale. Trois postes du CE seront en élection en avril prochain : VP relations de travail, la Présidence et le Secrétariat. De plus, ces deux derniers seront vacants. Concernant la Présidence, comme je suis à moins de 2 ans de la retraite, je ne pourrai remplir un second mandat. Plusieurs d'entre vous nous ont transmis de judicieux commentaires et suggestions durant les négociations, et seraient d'excellents candidats à ce poste. Vous êtes donc invités à vous impliquer au sein du CE du SPPROC. Nous sommes toujours disponibles pour vous donner de l'information sur les postes qui seront vacants au printemps prochain. Pensez-y, et faites partie du changement pour améliorer l'avenir des professionnel(le)s de recherche !



## Comité « formations et perfectionnement »

Il y a eu création d'un Comité de perfectionnement interne au SPPROC, composé de Catherine Gérard et Patrick Laplante. Ce comité devra remplir le mandat décrit à l'article 19.3 de la Convention collective et ce, conjointement avec les représentants de la SGP. Le comité est à la recherche de formations pertinentes pour tous les PPRs et si vous avez de bonnes idées, n'hésitez pas à nous en faire part.



## Dossiers actifs

### LES ODEURS AU BLOC R

Afin de pallier la situation qui perdure, la Direction de la recherche a décidé de procéder aux cycles d'autoclavage de nourriture d'animalerie les samedis, et non plus durant les jours ouvrables. On espère que cette décision éliminera les odeurs durant nos heures de travail. La résolution complète du problème reste tout de même à venir. Vous pouvez continuer à nous faire part d'épisodes d'odeurs d'autoclave dans votre département par courriel à [secretariat@spproc.com](mailto:secretariat@spproc.com).



## La rétro salariale

Une bonne nouvelle ! Nous avons eu des détails par l'équipe de la rémunération et ils en sont rendus à traiter notre dossier. Les principaux facteurs qui ont ralenti le processus sont les demandes du ministre Dubé concernant la livraison de l'équité salariale et les rétros de conventions des employés syndiqués du secteur de la santé; et le fait que leur fournisseur informatique Logibec n'effectue aucun calcul de façon automatique pour les syndicats de la recherche, toutes les rétros devant être effectuées manuellement.

Les rétros seront toutes injectées en même temps à la même date de versement par souci d'équité envers tous.

Nous pouvons donc espérer recevoir notre rétro en octobre. Nous vous remercions de votre grande patience dans ce dossier qui a suscité certains mécontentements, nous en sommes conscients. Nous avons été très constants dans nos demandes aux RHs mais ce sont les événements et le temps qui ont dirigé le processus.



## Les copies imprimées de la Convention collective

Bonne nouvelle! Les copies imprimées de la nouvelle convention collective 2020-2025 sont enfin arrivées! Nous souhaitons remettre une copie physique aux membres qui le désirent lors d'un évènement à l'automne, mais les mesures sanitaires au CRCHU de Québec ne nous le permettent pas. Pour vous en procurer une, vous n'avez qu'à vous manifester auprès du délégué syndical de votre secteur. Pour savoir à qui vous adresser, consultez la liste ci-dessous :

Liste des délégué(e)s			
Secteur	Étage	Membres élus	Suppléants
Bloc-T	T-1	Guillaume Paré	
	T-2	Nicolas Vallières	
	T-3	Nicholas Robert	
	T-4	Vincent Desrosiers	
Blocs-C,P		Chantal Godin	
Bloc-R	RC	Julie Carbonneau	
		Martin Gagnon	
	R-2,3,5	Gina Racine	Ouafa Zghidi-Abouzid
	R-4	Patrick Laplante	

Si vous n'avez pas de délégué dans votre secteur, contactez-nous au [secretariat@spproc.com](mailto:secretariat@spproc.com).

Nous vous rappelons que la Convention collective est disponible en tout temps en format PDF sur le site internet du SPPROC ([www.spproc.com](http://www.spproc.com)) sous l'onglet 'Convention collective'.



## Mettez vos collègues en nomination

Petit rappel du courriel du comité 'Communications et évènements' du CRCHU du 28 juin 2022 :

### Nommez vos Découvertes 2022

**Aidez-nous à identifier les personnes du Centre de recherche qui méritent toute notre reconnaissance!**

Déposer la candidature d'une personnalité qui se démarque particulièrement dans une des dix catégories des prix Découverte est une opportunité de souligner ses qualités et ses réalisations.

Les personnes nommées seront mises en lumière dans le *Découvreur* et lors de la Soirée des prix Découverte, qui aura lieu le 2 décembre 2022 au Centre de foires ExpoCité.

Vous avez jusqu'au **1<sup>er</sup> octobre 2022** pour envoyer vos mises en nomination dans une des 10 catégories suivantes :

- Employé.e de recherche étoile
- Employé.e de gestion et de soutien étoile
- Recrue de l'année
- Ambassadeur.rice étoile
- Personnalité étoile
- Étudiant.e étoile
- Mentor.e étoile
- Groupe collaboratif
- Accomplissement extraprofessionnel
- Hommage

La procédure est simple : prendre connaissance du [cahier de candidature](#) et remplir le formulaire en ligne. Voici un exemplaire du [Formulaire de mise en nomination](#) pour votre information seulement. »



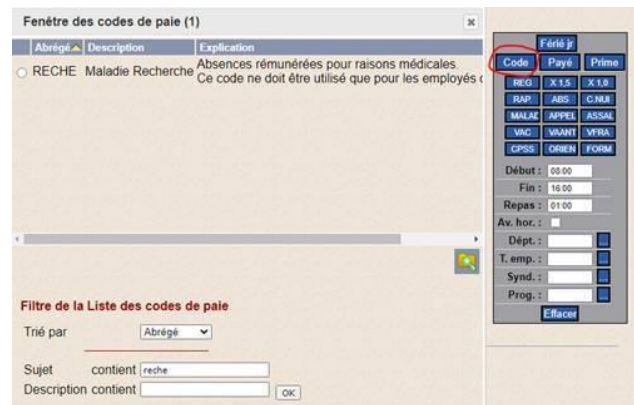
# Saviez-vous que... ?

## LES CODES MALADIE ET VACANCES POUR LES EMPLOYÉS DE LA RECHERCHE

Un rappel pour certains et une info importante pour les nouveaux PPRs, provenant des RHs :

La plupart le font déjà, mais en cas de maladie, assurez-vous d'utiliser le code **RECHE**, accessible à partir du bouton CODE dans la feuille de temps. Le code **MALAD** NE DOIT PAS être utilisé par le personnel de la recherche, ces heures ne sont pas rémunérées. Quand nous voyons ce code, nous le modifions par RECHE. Mais un oubli/mauvais enregistrement peut arriver.

Où trouver le code RECHE?



De plus, le code **VAC** doit être utilisé seulement si les cinq jours consécutifs d'une même semaine (lundi au vendredi) seront pris dans votre banque de vacances. Pour moins de cinq jours consécutifs, le code **VFRA** doit être inscrit sur votre feuille de temps.

Pour plus d'information sur la saisie des feuilles de temps :

<https://www.crchudequebec.ulaval.ca/extranet/dr/ressources-humaines/employes-salaries-au-chu/releve-de-presence/>

\* Le genre masculin n'est employé que pour alléger le texte, mais désigne autant le féminin que le masculin.

Le Conseil exécutif du SPPROC



## Retrouvez-nous

### SPPROC

Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval, CHUL  
2705 Boul. Laurier, Québec, Qc, G1V 4G2

Local R-00771

Tél. 418-525-4444 # 47787

[secretariat@spproc.com](mailto:secretariat@spproc.com)

Pour toute urgence, vous pouvez joindre un membre du CE à ce numéro :

**418-262-0543**

